HAL
open science

Licence LLCE (langues,littératures et civilisations étrangères)

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence LLCE (langues,littératures et civilisations étrangères). 2013, Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO. hceres-02036823

HAL Id: hceres-02036823

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036823v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence

Langues, littératures et civilisations étrangères

de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Le président de l'AERES "signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné" (Article 9, alinéa 3, du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes
Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Institut National des Langues et Civilisations Orientales

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Domaine : Sciences humaines et sociales / Langues, cultures et sociétés du monde / Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI140006760

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), 65, rue des Grands Moulins, 75013 Paris.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de licence *Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE) regroupe 17 spécialités. Ce sont l'*Arabe*, l'*Arabe maghrébin et l'arabe oriental*, l'*Arménien*, le *Berbère*, le *Chinois*, le *Coréen*, le *Grec moderne*, l'*Hébreu moderne*, le *Hindi*, le *Hongrois*, le *Japonais*, le *Malgache*, le *Polonais*, le *Russe*, le *Siamois*, le *Turc* et le *Vietnamien*. Certaines langues ne sont enseignées nulle part en France en dehors de cette mention (l'arménien, le malgache à titre d'exemple).

La mention offre aux étudiants une formation dans une ou plusieurs spécialités (langues), appuyée sur un socle de connaissances disciplinaires fondamentales couvrant l'histoire, la linguistique et la littérature. Elle vise à former des spécialistes de la région étudiée en leur permettant d'acquérir des connaissances pluridisciplinaires en complément d'une connaissance approfondie de la langue choisie. Elle ouvre sur des débouchés professionnels dans le secteur public aussi bien que privé, local comme international (enseignement, journalisme, diplomatie, métiers de la culture, etc.).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique de la mention *LLCE* respecte le schéma général de la répartition des cours entre des enseignements fondamentaux, des enseignements transversaux (généraux et disciplinaires), des enseignements d'approfondissement et des enseignements d'ouverture libre ; elle offre un cursus ouvert à toutes les strates linguistiques et culturelles. Les enseignements fondamentaux de la discipline sont constitués de trois ou quatre unités d'enseignement par semestre, regroupant les enseignements indispensables qui structurent la spécialité. Un ratio d'environ 2/3 d'enseignements de langue et 1/3 d'enseignements de littérature et civilisation est la norme généralement utilisée.

Les cours magistraux concernent principalement les formations théoriques (grammaire, linguistique, littérature, civilisation) et la pratique de la langue et de la traduction est assurée en travaux dirigés. La part des enseignements fondamentaux diminue de la 1ère année à la 3ème année, afin de laisser une importance croissante aux enseignements d'approfondissement et libres (par exemple : oralités : approches méthodologiques, analyse littéraire, etc.), de manière à ce que l'étudiant puisse étudier des domaines plus spécifiques, qu'il choisit dans une optique de poursuite d'études en master ou de spécialisation professionnelle.

L'INALCO publie des brochures d'information générale à l'adresse des étudiants de l'établissement. Elles sont régulièrement actualisées. Hormis le département de russe qui dispose d'un site propre, les autres langues ne donnent aucune information sur des mesures particulières adoptées afin d'informer leurs étudiants tout au long du cursus. A noter l'existence d'une année préparatoire pour quatre langues : *Arabe*, *Chinois*, *Hébreux* et *Russe*. Elle s'adresse à des bacheliers n'ayant pas appris ces langues précédemment.

Seule la fiche du *Japonais* indique l'existence d'un stage de prérentrée permettant une mise à niveau pour les nouveaux étudiants. Les autres langues ne donnent aucune information.

Les étudiants de la mention *LLCE* sont incités à partir en L2 ou L3 pour un semestre ou une année d'études dans une université partenaire, dans le cadre Erasmus ou dans le cadre des conventions bilatérales très nombreuses de l'établissement. Quant aux aides à la mobilité, un système d'aides géré par l'établissement (aides régionales, aides ministérielles) est mis en place pour les étudiants partant dans ce cadre ainsi que pour les étudiants partant pour un stage de cursus professionnalisant.

Le bâtiment est accessible aux handicapés, et des mesures sont prises pour le respect des tiers-temps supplémentaires pour les examens. De plus, un protocole « handicapés » a été mis en place : étalement sur plusieurs sessions du passage des épreuves de l'un des examens, etc.

Rien n'est dit, en revanche, au sujet d'aménagements d'horaires ou de dispositifs particuliers pour répondre à des contraintes particulières (public salarié, public de formation continue, etc.).

Les spécialités de cette mention sont conçues généralement de façon à préparer la poursuite d'études en master, dans les masters « disciplinaires » (littérature, linguistique, civilisation). A noter que la fiche d'autoévaluation du *Coréen* indique qu'il n'y a pas de master dans cette spécialité et que la fiche d'autoévaluation du *Turc* estime que le passage en master est insuffisant (15 inscriptions en 3ème année de *LLCE* et seulement 7 en master pour l'année 2011-2012).

Le dossier de la mention ne donne pas d'indications sur l'insertion professionnelle des lauréats de licence ni sur le devenir des sortants non diplômés.

L'équipe de formation actuelle est composée d'enseignants-chercheurs issus de différents départements de formation (selon les langues). Un conseil de perfectionnement sera créé au cours du prochain contrat. Toutes les fonctions du conseil de perfectionnement sont assurées actuellement par les conseils de département et la commission des études. Chaque département est administré par un conseil élu dans les conditions fixées par ses statuts. Le conseil élit en son sein un directeur qui convoque le conseil de département chaque fois qu'il est nécessaire et au moins deux fois par semestre universitaire. La commission des études, composée des directeurs de département, examine les demandes des départements et propose de définir la politique de formation de l'établissement qui est validée au Conseil d'administration de l'INALCO.

La fiche d'autoévaluation commune à la mention souligne un soutien administratif minimal dû au manque de moyens. Ce manque de moyens est invoqué pour expliquer l'absence de connaissance de la population étudiante et son impact sur le pilotage.

- Points forts :
  - Une formation riche et variée axée sur la langue.
  - Un soutien efficace dans certaines langues (cursus en 4 ans).
  - Une formation permettant d'acquérir des connaissances pluridisciplinaires en complément d'une connaissance approfondie de la langue choisie.
  - Une formation préparant à la poursuite d'études en deuxième cycle.

- Points faibles :
  - Encadrement administratif des étudiants peu visible.
  - Encadrement pédagogique souvent insuffisant.
  - Déperdition importante (près de la moitié) des effectifs étudiants à l'issue de la L1 commune.
  - Peu de données illustrant l'insertion professionnelle ou le devenir des étudiants après la L3.

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé :

- de mettre en place les conditions d'un meilleur suivi des étudiants (tutorat, projet professionnel) ;
- de mettre en place une autoévaluation plus spécifique ;
- de développer l'élaboration des indicateurs ;
- d'engager la réflexion sur un certain nombre de points (valorisation des diplômes par exemple) sur lesquels le dossier aurait pu être plus exhaustif.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A

- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B

- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B

- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B

Observations de l’établissement

Institut national
des langues
et civilisations orientales

Académie : Paris

2012-2013 Vague D

Mention : Langue, Littératures et Civilisations Etrangères (LLCE)

Domaine : Sciences humaines et sociales/ Langues, cultures et sociétés du monde/ Arts, lettres, langues

Langue, Littératures et Civilisations Etrangères (LLCE)

Demande n° S3LII 40006760

Réponses aux remarques faites dans le rapport d'évaluation de l'AERES

La direction de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales remercie les experts d'avoir lu avec attention l'ensemble du dossier et d'avoir relevé les points forts et faibles des 17 spécialités de la mention Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE). A la suite de cette évaluation, elle souhaite apporter les réponses et les précisions qui suivent afin d'expliciter certains points.

1/ Indications sur l'insertion professionnelle des lauréats de licence ni sur le devenir des sortants diplômés (§ 9, p. 3) :

L'importance de ces indications est incontestable mais faute de moyens, l'Inalco n'a pas encore de service dédié au suivi de l'insertion professionnelle ou chargé du devenir des étudiants non diplômés comme le souligne le *Dossier commun aux 17 spécialités* (p. 37) qui a été joint à la demande d'habilitation.

2/ Encadrement des étudiants (§ Points faibles, p.4) :

Malgré l'insuffisance des moyens dont dispose l'Inalco (par exemple, 15 tuteurs pour tout l'établissement), d'importants efforts sont investis pour un meilleur encadrement pédagogique :

<u>La mise en place du tutorat</u>

- en japonais, pour l'aide à la réussite, le département dispose 3 tuteurs... Pour que davantage d'étudiants réussissent, il faudrait effectivement davantage d'encadrement en première et deuxième année mais faute de personnel, les cours de langue comptent de 50 à 60 étudiants ;

- en hébreu, deux tuteurs travaillent avec les enseignants de langues.

L'aménagement des heures de cours

- en russe de véritables cours du soir se terminent à 22h, quatre fois par semaine. On peut ainsi accueillir des étudiants salariés et ceux en double cursus ;

- en chinois, deux à quatre cours se terminent vers 20h30 (au plus tard à 21h15) tous les jours de la semaine de. Un cours de langue est aussi proposé le samedi. Ces cours du soir sont destinés non seulement aux étudiants salariés mais aussi aux étudiants en double cursus. Tous les niveaux sont concernés. Nous avons même recruté un répétiteur principalement pour cette raison.

L'accompagnement par le biais des sites

Les sites de certains centres de recherche comme celui du Lacnad, centre de recherche berbère, offrent aussi un module de télé-enseignement qui accompagne des étudiants de la licence (adresse : www.centrederechercheberbere.fr/tele-enseignement.html.).

3/ Déperdition des étudiants (§ Points faibles, p.4) :

L'âge des inscrits en première année et la spécificité de l'ensemble du public, comme le précise le *Dossier commun aux 17 spécialités* (« Le public étudiant de l'Inalco est particulier (moyenne d'âge de 27 ans, souvent déjà diplômé à Bac +3 ou bac +5). Il vient à l'Inalco pour une formation complémentaire en langue ou sur une aire spécifique, pour des raisons personnelles ou professionnelles. » (p.38)), sont des éléments à prendre en compte dans les analyses statistiques.

La Présidente de l'INALCO

Manuelle FRANCK

INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES